

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 12/09/2024 - 8724 - 2018 B 01312 - 842 837 338 - A SALUTE

Désignation de l'entreprise : A SALUTE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 105 Allée François Mitterand		76100 ROUEN	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 4 2 8 3 7 3 3 8 0 0 0 3 2		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3 1	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 2 1	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : A SALUTE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.6...5.5.0...0.0.0.....)	DA	16 550 000	16 550 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 124 487	698 697
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	11 365 245	3 275 238
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(314 968)	8 515 796
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	28 724 764	29 039 731
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 027 674	7 954 049
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	32 321	85 958
	Dettes fiscales et sociales	DY	153 219	27 750
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		1
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 213 215	8 067 758
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	29 937 979	37 107 489
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 213 215	8 067 758
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A. SALUTE										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue biens*	FD		FE		FF					
		services*	FG	438 595	FH		FI	438 595	347 459		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	438 595	FK		FL	438 595	347 459			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	2 000				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	11 800	3 712			
	Autres produits (1) (11)					FQ	12 611	18			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	465 006	351 190		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 284				
	Variation de stock (marchandises)*					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	169 663	106 516			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 256	1 195			
	Salaires et traitements*					FY	431 178	272 161			
	Charges sociales (10)					FZ	172 012				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS	GA	4 417			
			- dotations aux provisions					GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	8	50			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	818 819	379 922			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(353 812)	(28 732)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	8 947 199	15 095 921			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	2 258 663				
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	15 339				
	Total des produits financiers (V)					GP	11 221 201	15 095 921			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	8 309 471	6 537 120			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	101 147	14 272			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	2 770 510				
	Total des charges financières (VI)					GU	11 181 129	6 551 392			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	40 073	8 544 528				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(313 740)	8 515 796				

Désignation de l'entreprise : A SALUTE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 228		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 228		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 228)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	11 686 208	15 447 111	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	12 001 175	6 931 314	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(314 968)	8 515 796	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	11 800	3 712	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PENALITES URSSAF										1 228			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été marqué par les faits caractéristiques suivants :

-Prise de participation dans la société L'Office Restaurant

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- principe de prudence ;
- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
▪ Matériel de transport	Linéaire	10 ans
▪ Agencements	Linéaire	10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par la S.A.S A SALUTE correspond à la facturation de prestations rendues à ses filiales Odyssée et Compagnie, SAS POCKET PALACE et SCCV CO-COON MAROMME pour un montant de 438 595 €.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Au 31/12/2023, il a été comptabilisé :

- une dépréciation sur des Fonds communs de placements à hauteur de 11 754 €, qui correspond à la différence entre la valeur d'achat et la valeur liquidative au 31 décembre 2023.

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les titres de la société Odyssée ont été dépréciés à hauteur de 12 576 174 Euros, dont 8 309 471 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Liste des filiales et participations

	Filiales détenues à + de 50 %		Participations détenues de 10 à 50%				
	ODYSSEE ET COMPAGNIE	POCKET PALACE	SAS CO- COON	SARL 116 AVENUE MONT RIBOUDET	NOW COWORKING	OFFICE RESTAURANT	LE ROUF
Capital	5 420 000 €	2 000 €	10 000 €	1 000 €	208 880 €	6 000 €	1 000 €
Capitaux propres autres que le capital	1 150 999 €	-594 361 €	-304 870 €	-170 983 €	4 309 463 €		
Quote-part du capital détenu	50,00%	51,00%	40,00%	25,00%	47,40%	25,50%	25,50%
Valeur comptable des titres détenus :							
Valeur Brute :	16 550 000 €	1 020 €	4 500 €	250 €	1 904 000 €	1 530 €	2 550 €
Valeur Nette :	3 973 826 €	1 020 €	4 500 €	250 €	1 904 000 €	1 530 €	2 550 €
Prêts et avances consentis par la société mère	0 €	274 136 €	801 980 €	9 863 €	630 656 €	278 690 €	1 852 439 €
Provisions sur prêts							
Montant des cautions et avals donnés par la société mère							
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	15 078 €	0 €	256 778 €	6 133 €	9 009 961 €		0 €
Résultat du dernier exercice	625 733 €	-394 490 €	-85 049 €	-7 676 €	613 345 €		
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice	8 807 500 €						
Observations (2)	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	1er exercice clos en 2024	1er exercice clos en 2023

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients factures à établir	411 546
▪ Intérêts comptes courants	139 699
Total	551 245

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Assurance	1 208
▪ Loyer	3 511
Total	4 719

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 165 500 parts de 100 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 9 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	26 631
▪ Congés payés	14 742
▪ Associés intérêts courus	101 147
▪ Etat charges à payer	28 578
Total	171 098

Note 10 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Avantages en nature	4 445
▪ Refacturation	7 355
Total	11 800

Note 11 Résultat financier

Les principaux éléments du résultat financier sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Provisions/Reprises dépréciation	8 309 471	2 258 663
▪ Dividendes et affectations de résultats		8 807 500
▪ intérêts avances comptes courants	101 147	155 038
▪ Cession actions	2 770 510	
Total	11 181 129	11 221 201

Note 12 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	2
Employés	2
Ouvriers	
Total	4

Désignation de l'entreprise : A SALUTE										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
									2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants		M2		KP		KQ		KR	17 188
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants		M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	23 819
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN		LO		LP	41 007
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	18 462 417	8V		8W	1 530		
Autres titres immobilisés					1P	2 837 994	1R		1S	2 162 573		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	8 750	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	21 309 161	LR		LS	2 164 103		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	21 309 161	ØH		ØJ	2 205 110	
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
					1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV		LW			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH	17 188			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK				
		Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN				
		Matériel de transport		IV		MP		MQ				
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	23 819			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW				
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes				NC		ND		NE			
	TOTAL III				IV		NG		NH	41 007		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7			
Autres participations			1Ø		ØX		ØY	18 463 947				
Autres titres immobilisés			11		2B		2C	5 000 567				
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	8 750				
TOTAL IV			13		NJ		NK	23 473 264				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	23 514 271			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL CHRISTIAN BENARD

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A SALUTE

Néant X *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B	
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A SALUTE

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW	1 544	PX		PY	1 544
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	2 873	QN		QO	2 873
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV	4 417	QW		QX	4 417
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QY		QP	4 417	QQ		QR	4 417

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A SALUTE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : A SALUTE

31/12/2023

[illegible]

Désignation de l'entreprise : A SALUTE										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	8 750	UV		UW	8 750			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	458 612		458 612					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres	Impôts sur les bénéfices			VM	21 012		21 012					
		collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée			VB	21 083		21 083				
	publiques		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	941 678		941 678					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	852 406		852 406					
	Charges constatées d'avance				VS	4 719		4 719					
	TOTAUX				VT	2 308 260	VU	2 299 510	VV	8 750			
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus de 1 an à l'origine			VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	32 321		32 321						
Personnel et comptes rattachés				8C	10 260		10 260						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	29 238		29 238						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices			8E									
	collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	78 322		78 322					
publiques		Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	35 400		35 400						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	1 027 674		1 027 674						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	1 213 215	VZ	1 213 215						
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

A SALUTE

**Société par actions simplifiée
Au capital de 16 550 000 €
Siège social : 105 Bis Allée François Mitterrand
76100 ROUEN**

R.C.S. ROUEN 842 837 338

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2024**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 314 967,64 € en totalité au compte des Autres réserves.

RESOLUTION ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 314 967,64 € en totalité au compte des Autres réserves.

Pour copie certifiée conforme

**Monsieur Edouard LAUBIES
Président**



EXPERTS-COMPTABLES & COMMISSAIRES AUX COMPTES

SASU A SALUTE

53 B BD DES BELGES

76000 ROUEN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Un partenaire

100%

avec vous !

SASU A SALUTE
53 B BD DES BELGES
76000 ROUEN

SASU au capital de 16 550 000 €
RCS 842 837 338

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'Assemblée Générale,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU A SALUTE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU A SALUTE à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe page 3 – Titres de participations, des comptes annuels concernant la dépréciation des titres de la Société Odyssée.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS
--

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS
--

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre SASU à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider votre SASU ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SASU.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Isneauville,
Le 19/06/2024

Le Commissaire aux Comptes,
SARL AGICOM
représentée par Cécile CHABBERT



BILAN

Actif

	Valeur Brute	Amort. & Provisions	Val. Nette 31/12/23	Val. Nette 31/12/22
<u>IMMOBILISATIONS</u>				
Frais d'Etablissement				
Autres Immobilisations Incorporelles				
Terrains				
Constructions	17 188	1 544	15 644	
Installations techniques				
Autres Immobilisations corporelles	23 819	2 873	20 946	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances sur Immobilisations Corporelles				
Immobilisations Financières	23 473 264	12 587 928	10 885 336	16 993 580
<u>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</u>	23 514 271	12 592 346	10 921 926	16 993 580
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
Stocks et Travaux en Cours				
Fournisseurs - Avances et acomptes sur commandes				
Clients	458 612		458 612	50 253
Autres Créances	1 836 179		1 836 179	1 646 938
Valeurs Mobilières de Placement	15 942 588		15 942 588	778 659
Disponibilités	773 955		773 955	17 586 687
Charges Constatées d'Avance	4 719		4 719	51 373
<u>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</u>	19 016 053		19 016 053	20 113 909
Charges à Répartir s/Plusieurs Exercices				
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	42 530 325	12 592 346	29 937 979	37 107 489

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

BILAN

Passif

Page : 2

	31/12/2023	31/12/2022
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital Social ou Individuel	16 550 000	16 550 000
Réserves	12 489 731	3 973 935
Report à nouveau		
Resultat de l'Exercice	(314 968)	8 515 796
Subventions et Provisions Reglementées		
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>	28 724 764	29 039 731
<u>DETTES</u>		
Provisions pour Risques et Charges		
Emprunts et Dettes Financières	1 027 674	7 954 049
Avances et acomptes clients		
Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	32 321	85 958
Dettes Sociales	39 497	19 374
Dettes Fiscales	113 722	8 376
Autres Dettes		1
<u>TOTAL DES DETTES</u>	1 213 215	8 067 758
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	29 937 979	37 107 489

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Renée 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 957 806

COMPTE DE RESULTAT

Page : 12

	31/12/2023		31/12/2022	
	Montants	%	Montants	%
<u>PRODUCTION DE L'EXERCICE</u>	438 595	100,0	347 459	100,0
Production Vendue	438 595	100,0	347 459	100,0
<u>COUT MATIERE</u>	(2 071)	(0,5)		
Achats Matières et Approvisionnements	(2 071)	(0,5)		
<u>MARGE SUR COUT MATIERE</u>	440 667	100,5	347 459	100,0
<u>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</u>	169 663	38,7	106 516	30,7
Autres Achats	1 324	0,3		
Charges Externes	168 338	38,4	106 516	30,7
<u>VALEUR AJOUTEE</u>	271 004	61,8	240 943	69,3
<u>ETAT ET CHARGES DE PERSONNEL</u>	635 001	144,8	269 644	77,6
Impôts et taxes	36 256	8,3	1 195	0,3
Salaires et Traitements	426 733	97,3	268 449	77,3
Charges sociales	172 012	39,2		
<u>Subventions d'Exploitation</u>	2 000	0,5		
<u>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</u>	(361 997)	(82,5)	(28 701)	(8,3)
Dotations aux Amortissements	4 417	1,0		
Autres Produits de Gestion Courante	12 611	2,9	18	0,0
Autres charges	8		50	0,0
Transferts de charges				
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	(353 812)	(80,7)	(28 732)	(8,3)
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	40 073	9,1	8 544 528	N / S
Produits Financiers	11 221 201	N / S	15 095 921	N / S
Charges Financières	11 181 129	N / S	6 551 392	N / S
<u>RESULTAT COURANT</u>	(313 740)	(71,5)	8 515 796	N / S
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	(1 228)	(0,3)		
Charges Exceptionnelles	1 228	0,3		
<u>RESULTAT AVANT IMPOT</u>	(314 968)	(71,8)	8 515 796	N / S
<u>RESULTAT NET COMPTABLE</u>	(314 968)	(71,8)	8 515 796	N / S

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
219 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 334 867 836

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été marqué par les faits caractéristiques suivants :

-Prise de participation dans la société L'Office Restaurant

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- principe de prudence ;
- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 384 967 806

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
▪ Matériel de transport	Linéaire	10 ans
▪ Agencements	Linéaire	10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par la S.A.S A SALUTE correspond à la facturation de prestations rendues à ses filiales Odyssee et Compagnie, SAS POCKET PALACE et SCCV CO-COON MAROMME pour un montant de 438 595 €.

AGENCE COMPTABLES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
213 rue de la Renée 76230 ISNEAUX
RCS ROUEN B 394 967 806

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Au 31/12/2023, il a été comptabilisé :

- une dépréciation sur des Fonds communs de placements à hauteur de 11 754 €, qui correspond à la différence entre la valeur d'achat et la valeur liquidative au 31 décembre 2023.

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les titres de la société Odyssee ont été dépréciés à hauteur de 12 576 174 Euros, dont 8 309 471 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 957 606

Liste des filiales et participations

	Filiales détenues à + de 50 %		Participations détenues de 10 à 50%				
	ODYSSEE ET COMPAGNIE	POCKET PALACE	SAS CO- COON	SARL 116 AVENUE MONT RIBOUDET	NOW COWORKING	OFFICE RESTAURANT	LE ROUF
Capital	5 420 000 €	2 000 €	10 000 €	1 000 €	208 880 €	6 000 €	1 000 €
Capitaux propres autres que le capital	1 150 999 €	-594 361 €	-304 870 €	-170 983 €	4 309 463 €		
Quote-part du capital détenu	50,00%	51,00%	40,00%	25,00%	47,40%	25,50%	25,50%
Valeur comptable des titres détenus :							
Valeur Brute :	16 550 000 €	1 020 €	4 500 €	250 €	1 904 000 €	1 530 €	2 550 €
Valeur Nette :	3 973 826 €	1 020 €	4 500 €	250 €	1 904 000 €	1 530 €	2 550 €
Prêts et avances consentis par la société mère	0 €	274 136 €	801 980 €	9 863 €	630 656 €	278 690 €	1 852 439 €
Provisions sur prêts							
Montant des cautions et avals donnés par la société mère							
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	15 078 €	0 €	256 778 €	6 133 €	9 009 961 €		0 €
Résultat du dernier exercice	625 733 €	-394 490 €	-85 049 €	-7 676 €	613 345 €		
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice	8 807 500 €						
Observations (2)	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	1er exercice clos en 2024	1er exercice clos en 2023

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients factures à établir	411 546
▪ Intérêts comptes courants	139 699
Total	551 245

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76280 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 384 667 608

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Assurance	1 208
▪ Loyer	3 511
Total	4 719

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 165 500 parts de 100 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 9 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	26 631
▪ Congés payés	14 742
▪ Associés intérêts courus	101 147
▪ Etat charges à payer	28 578
Total	171 098

Note 10 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Avantages en nature	4 445
▪ Refacturation	7 355
Total	11 800

AGENCE COMPTED
COMMISSAIRE
SARL au capital 16 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ENEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 696

Note 11 Résultat financier

Les principaux éléments du résultat financier sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Provisions/Reprises dépréciation	8 309 471	2 258 663
▪ Dividendes et affectations de résultats		8 807 500
▪ intérêts avances comptes courants	101 147	155 038
▪ Cession actions	2 770 510	
Total	11 181 129	11 221 201

Note 12 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	2
Employés	2
Ouvriers	
Total	4

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 100 000 €
218 rue de la Ronce 76230 L'ÉCLUSE
RCS ROUEN B 834 587 514